



Cabinet du Premier Ministre,
Chef du Gouvernement
Ministre du budget et du portefeuille de l'Etat



Projet Multisectoriel de Nutrition et de
Développement de la Petite Enfance
PMNDPE

PROJET MULTISECTORIEL DE NUTRITION ET DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE
ENFANCE EN COTE D'IVOIRE (PMNDPE)

P 161770 Don TF A6330-CI
Crédit IDA No 61740-CI

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET « AMI N° 04/UGP-PMNDPE/AVRIL 2019 » RELATIF A LA
SELECTION D'AGENCES D'EXECUTION LOCALES POUR LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES
COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DU PROJET MULTISECTORIEL DE NUTRITION ET DE
DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE (PMNDPE)**

1- Contexte

Dans le cadre **Projet Multisectoriel de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance en Côte D'ivoire (PMNDPE)**, l'Unité de Gestion du Projet en lien avec le Secrétariat Technique Permanent (STP) a l'intention de recruter des agences d'exécution locales (AEL). Les AEL peuvent être des ONG locales ou internationales, des organisations communautaires à la base (OCB), les entreprises privées locales ou des structures nationales d'appui d'encadrement et d'appui technique ou agences de développement basées sur le terrain. Elles sont chargées d'assurer l'encadrement/accompagnement des organisations communautaires de base Foyers de renforcement des activités de nutrition communautaires (FRANCs), et le suivi technique de leurs activités, dans les **Régions du Poro, Tchologo, Bagoué, Bounkani, Gontougo, Kabadougou, Folon, Bafing, Worodougou, Béré, Marahoué, Haut Sassandra, Bélier et Iffou** (Cf. Liste des sous-préfectures et des régions ciblées par le projet à télécharger en même temps que les TDR sur le site <http://www.nutrition.gouv.ci>), dans le cadre de la mise en œuvre du volet communautaire du projet PMNDPE).

Pour une gestion optimale et un meilleur suivi des prestations, chaque sous-préfecture constitue un lot afin d'y garantir une homogénéité d'actions. Au total 186 lots, représentant 186 sous-préfectures seront attribués dans le cadre de ce projet.

Les organisations sont invitées à manifester leur intérêt pour chacune des 14 régions citées ci-dessus.

Pour la première vague de 2019, deux (02) régions administratives bénéficieront des activités du projet, i) la région du Poro et ii) la région de la Bagoué. Dans ces deux régions, 36 lots représentant trente-six (36) sous-préfectures sont ouverts à la soumission.

Les services attendus des AEL concernent la composante 1 : **Interventions en matière de nutrition et de développement de la petite enfance**, précisément la sous-composante 1.1 relative à la **nutrition et stimulation à base communautaire**, notamment dans le cadre de la mobilisation et organisation des communautés, intégrant la création de groupes de soutien communautaire (FRANC) ;

2- Composition du dossier :

Les structures et organismes intéressés par le présent avis, devront apporter la preuve :

- De leur existence légale (documents administratifs);
- Des rapports d'activités des trois (3) dernières années d'exercice ;
- De leurs capacités techniques (joindre les CV du personnel) ;
- De leurs capacités administratives et fiduciaires (la constitution de la structure ou organisme);
- Des moyens matériels, techniques et logistiques (liste et état de fonctionnement) ;

- La liste et les références des projets/activités similaires menées ces trois (03) dernières années ;

3- Processus de sélection :

- La soumission peut se faire par une organisation ou un consortium d'organisations
- Une liste restreinte d'AEL sera constituée suite au présent appel à manifestation d'intérêt pour chaque région située dans la zone d'intervention du PMNDPE.
- L'analyse des références ou l'évaluation capacitaire des AEL sera effectuée par un groupe de consultants en vue de dresser la liste définitive des organisations jugées aptes à proposer une offre technique et financière. Aux AEL figurant sur la liste des organisations jugées aptes suite à l'évaluation des capacités, sera transmis un cahier des charges sur la base duquel elles soumettront une offre technique et financière. L'AEL ayant la meilleure offre au bout du processus d'évaluation se verra attribuer les sous-préfectures concernées. Il n'est pas exclu qu'une AEL remporte plusieurs sous-préfectures. Cependant pour des questions stratégiques, aucune ONG ou consortium d'ONG ne se verra attribuée une région entière.
- Enfin, suivront les négociations et la signature du contrat pour chaque sous-préfecture « remportée » par l'AEL située dans la zone d'intervention du PMNDPE.

Les manifestations d'intérêts doivent être rédigées en français et adressées au Chef de Projet du PMNDPE au plus tard le 30 avril 2019 sous plis fermés, en quatre (04) exemplaires (1 original + 3 copies) portant la mention : « **AMI N° 04/UGP-PMNDPE/AVRIL 2019** » Manifestation d'intérêt pour la sélection d'Agences d'Exécution Locales pour la mise en œuvre des activités communautaires dans le cadre du Projet Multisectoriel de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance » :

Unité de Gestion du Projet Multisectoriel de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PMNDPE) sise à Abidjan-Plateau – Résidence AZUR, 18, Rue Dr Crozet, 1^{er} étage non loin du stade Félix Houphouët Boigny, 01.BP 1533 Abidjan 01, Tél. (225) 20 33 89 84.

Pour toutes informations complémentaires ou pour recevoir les termes de références, veuillez contacter le Secrétariat du PMNDPE à l'adresse électronique : scepassationmarchespmndpe@gmail.com

NB : Les soumissions électroniques ne sont pas recevables.

Le Chef de Projet